

Série des modules optionnels

ANI 1101 Accueil et intégration de jeunes handicapés
ANI 1102 Coéducation enfants
ANI 1103 Coéducation adolescents
ANI 1104 Jeunes en difficulté
ANI 2001 Dynamique des groupes
ANI 1105 Éduquer aujourd'hui
ANI 2006 Agent de développement spirituel
ANI 1107 Grands jeux

SOC 1201 Symboles et traditions
SOC 1202 SCOUTISME INTERNATIONAL
SOC 1203 Scoutisme et environnement
SOC 1204 Scoutisme et parents

GES 2010 Gestion d'un district scout
GES 2042 Gestion des ressources adultes 2
GES 2044 Gestion financière 2
GES 1302 Organisation d'un rassemblement
GES 1303 Règlement des conflits d'adultes
GES 1304 Matériel et équipement
GES 1305 Reconnaissance des bénévoles
GES 1306 La planification dans le scoutisme

TEC 1401 Camping d'été
TEC 1402 Camping d'hiver
TEC 1403 Publicité
TEC 1404 Expression et feux de camp
TEC 1405 Secourisme
TEC 1406 Orientation (carte et boussole)
TEC 1407 Radio amateur et JSLO
TEC 1408 Publier un périodique scout
TEC 1409 Nature: flore et faune
TEC 1410 Scoutisme d'hiver
TEC 1411 Parler en public
TEC 1412 Scoutisme marin



ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

FORMATION MODULAIRE

Scoutisme international

SOC 1202

Deuxième édition
Juin 2000

Objectifs du module SCOUTISME INTERNATIONAL

Objectif général

Connaître les avantages de l'appartenance à l'Organisation mondiale du Mouvement scout, les différentes possibilités d'activités internationales dans et par le scoutisme, et être en mesure de sensibiliser les jeunes à la dimension internationale du scoutisme.

Objectifs particuliers

- Connaître l'importance de la dimension internationale du scoutisme.
- Connaître les avantages de l'appartenance à l'Organisation mondiale du Mouvement scout.
- Connaître au moins cinq possibilités de participation à la vie internationale du scoutisme pour les jeunes et être en mesure de les promouvoir auprès de ceux-ci.
- Connaître les conditions les plus favorables à la réussite d'une collecte de fonds, en tant que projet scout, à destination d'un projet de développement international.
- Connaître le rôle du commissaire international dans une association scout nationale.
- Connaître les grands principes de la Charte de Marrakech.
- Être en mesure de proposer au moins deux types d'activités de sensibilisation à la dimension internationale du scoutisme dans un groupe d'âge particulier.

Avertissement

Les documents de l'Association des Scouts du Canada sur la formation modulaire sont destinés à la *formation* des adultes de l'Association. Bien qu'ils fassent référence à des politiques et à des règlements officiels de l'Organisation mondiale du Mouvement scout et de l'Association des Scouts du Canada, ils ne remplacent pas ces politiques et règlements officiels et ne sauraient être interprétés comme tels.

Sommaire

Matière	3
1. L'importance de la dimension internationale du scoutisme	3
2. Les avantages de l'appartenance à l'OMMS	4
3. La vie internationale scout - jeunes	4
4. La vie internationale scout - adultes	17
5. Le commissaire international	19
6. La Charte de Marrakech ou l'esprit des relations internationales scouts	19
7. La sensibilisation à la dimension internationale	24
Pédagogie	27
Sources et ressources	27
ÉVALUATION FORMATIVE	28

Note. Pour alléger le texte et faciliter la lecture, le genre masculin désignant des personnes inclut les genres féminin et masculin.

Ce module de formation scout a été conçu à l'usage des adultes de l'Association des Scouts du Canada engagés dans un processus de formation structuré. Il peut être reproduit à des fins de formation ou de documentation pourvu que la source soit mentionnée.

©2000, Association des Scouts du Canada

Contenu du module SCOUTISME INTERNATIONAL

MATIÈRE

Les scouts ont la possibilité de constater concrètement, par des activités partagées, par des échanges, par l'entraide, que la dimension internationale du Mouvement est un atout formidable pour parvenir à «rendre le monde un peu meilleur».

1. L'importance de la dimension internationale du scoutisme

Au début du siècle nouveau, on compte plus de 25 millions de scouts dans le monde, jeunes et adultes, garçons et filles, dans 216 pays et territoires. Il y a donc aujourd'hui une véritable planète scoute. On trouve des scouts presque partout dans le monde, qui partagent le même idéal de paix, de justice et de fraternité.

C'est une force impressionnante et d'autant moins négligeable qu'elle se manifeste comme un mouvement éducatif. Elle travaille donc en profondeur, sur les valeurs et les mentalités, dans le but, comme le préconisait Baden-Powell, de «rendre le monde un peu meilleur».

La plupart des scouts, où qu'ils se trouvent, savent cela. Et de plus en plus, ils ont la possibilité de constater concrètement, par des activités partagées, par des échanges, par l'entraide, que la dimension internationale du Mouvement est un atout formidable pour parvenir au but fixé par B.-P.

La mondialisation est une réalité qui dépasse les affaires ou l'économie. Les cultures sont touchées, les valeurs également. Certains y voient un péril pour l'avenir des peuples et de l'être humain. Par contre, l'idée d'une terre plus harmonieuse, plus civilisée et plus soucieuse de chacun des êtres qui la peuplent, fait son chemin et s'inscrit aussi dans le phénomène de la mondialisation.

Dans le scoutisme, 25 millions de personnes, des jeunes surtout — l'avenir de l'humanité — progressent ensemble dans ce sens et en poussent des millions d'autres à mettre l'épaule à la roue. Le Mouvement scout d'aujourd'hui n'a plus d'autre frontière que cet idéal qu'il propose aux jeunes du monde entier.

2. Les avantages de l'appartenance à l'OMMS

L'Association des Scouts du Canada (ASC) a le très grand privilège d'être membre de l'Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS). Les quelque 40 000 membres de l'ASC ont ainsi la possibilité extraordinaire de participer activement au réseau universel du scoutisme, à une vie internationale très riche sur de nombreux plans.

Être membre de l'OMMS, c'est ainsi...

- bénéficier d'une expérience et d'une réflexion pédagogiques à la grandeur de la planète,
- pouvoir faire des liens rapidement avec des scouts dans le monde entier,
- pouvoir participer à une gamme d'activités internationales sur tous les continents,
- avoir accès à des symboles universels riches de sens comme le Badge de Bois (brevet de compétence universel en éducation scout),
- faire partie d'un gigantesque réseau de solidarité, d'échanges et de partage,
- pouvoir partager le fruit de ses propres expériences avec le monde entier,
- appartenir au plus grand Mouvement de jeunesse dans le monde.

Les quelque 40 000 membres de l'ASC ont la possibilité extraordinaire de participer activement au réseau universel du scoutisme, à une vie internationale très riche sur de nombreux plans.

3. La vie internationale scout — jeunes

Les jamborees mondiaux

L'ORIGINE DES JAMBOREES MONDIAUX

Trois rassemblements d'importance précédèrent et annoncèrent le premier jamboree mondial de l'histoire du scoutisme. Le 4 septembre 1909, 10 000 scouts britanniques défilèrent devant leur chef Baden-Powell à Crystal Palace, démontrant publiquement et avec enthousiasme que le scoutisme était bel et bien un mouvement. Un second «rallye» eut lieu le 4 juillet 1911 dans le parc de Windsor, attirant 30 000 scouts. Un troisième rallye, en 1913, indiqua que le scoutisme avait maintenant débordé les frontières du Royaume-Uni: 20 000 scouts de dix pays se réunirent à Birmingham dans ce qui fut véritablement le premier camp scout international.

Le premier jamboree mondial fut surtout une grande exposition sur le scoutisme.

B.-P. songea alors à organiser une manifestation spéciale pour souligner le 10^e anniversaire de fondation du scoutisme, qui tombait en 1917. Mais on était en pleine guerre mondiale et les hostilités ne cesseraient qu'en 1918. On décida finalement que le rassemblement aurait lieu en 1920.

B.-P. croyait que la vitalité du Mouvement assurerait le succès de cette fête. Il entrevoyait un genre d'exposition dans un amphithéâtre. C'est pourquoi il choisit l'Olympia à Londres... quitte à faire camper 5 000 participants dans un parc des alentours (ce fut Old Deer Park à Richmond, en banlieue de Londres).

Le premier jamboree fut donc surtout une grande exposition sur le scoutisme, mais il y eut aussi des compétitions (souque à la corde, course de chars à obstacles, fanfares...), des spectacles et même un zoo. On évalue la participation à 8 000 scouts, venus de 34 pays, incluant 13 «dominions» de l'Empire britannique (mais le Canada n'y était pas).

Ce fut le premier jamboree à se dérouler à l'intérieur... et le dernier. Et B.-P. se rendit compte que l'important était beaucoup plus l'enthousiasme des garçons et leur franche camaraderie que les concours et les démonstrations. Le ton était donné pour tous les jamborees suivants.

LE MOT «JAMBOREE»

L'important dans un jamboree réside beaucoup plus dans l'enthousiasme des participants et leur franche camaraderie que dans les concours et les démonstrations.

D'où vient le mot jamboree? Il y a un peu de mystère là-dessous. On sait avec certitude que c'est B.-P. lui-même qui a proposé ce terme pour désigner une réunion internationale de scouts. Et il s'amusa à répondre à ceux qui l'interrogeaient à ce sujet à la veille du premier jamboree: «On donne différents sens à ce terme, mais il en aura désormais un tout à fait particulier pour la plupart des gens à compter de cette année (1920). On l'associera au plus grand rassemblement de garçons jamais organisé¹.»

B.-P. avait raison. Dans la plupart des dictionnaires aujourd'hui, jamboree ne s'applique qu'à un rassemblement international de scouts. Or, c'est aussi un mot qui désigne, en argot américain, un festin ou une réjouissance bruyante. C'est également un terme de cartes à jouer. Certains dictionnaires lui donnent une origine américaine, d'autres lui ont déniché une provenance indienne (de l'hindou).

On raconte aussi que B.-P. l'avait emprunté... aux aborigènes australiens, plus précisément au terme «corroboree», qui désigne un grand rassemblement de tribus. Il aurait gardé la terminaison *-boree* (rassemblement), qu'il aurait fait précéder du terme «jam», tout

¹ Rapporté par E. E. Reynolds dans *Jamboree Story*, The Boy Scouts International Bureau, 1957, p. 9.

FORMATION MODULAIRE

simplement parce qu'il considérait que les scouts du monde entier seraient «jammed together» (entassés ensemble).

LES JAMBOREES MONDIAUX AUJOURD'HUI

Il y a eu jusqu'à maintenant (2000) 19 jamborees mondiaux². Le vingtième doit avoir lieu en Thaïlande à la fin de 2002. Que sont devenus ces rassemblements depuis l'expérience à l'Olympia en 1920? Par certains aspects, les jamborees mondiaux d'aujourd'hui ressemblent beaucoup à ceux du passé; on y retrouve l'esprit de fête, les échanges, les démonstrations culturelles et d'innombrables activités conçues pour le plus grand plaisir des adolescents et adolescentes qui constituent la grande majorité des participants. Au fond, un jamboree mondial, c'est un gros camp scout...

Les jamborees reflètent cependant l'évolution du scoutisme mondial. L'aspect éducatif n'est pas toujours évident dans un jamboree, mais il est présent. Sur le plan écologique, les jamborees d'aujourd'hui présentent des différences importantes avec ceux d'autrefois. De nos jours, le camping léger est de mise et les installations lourdes sont réduites au minimum. Les feux sont très sévèrement réglementés quand ils ne sont pas carrément interdits, ce qui n'empêche ni de faire la fête ni d'organiser ou de présenter des veillées fabuleuses.

Une autre différence importante réside dans la présence féminine de plus en plus importante. Un jamboree mondial, c'est véritablement une fête de la jeunesse sans discrimination de sexe.

Enfin, des efforts manifestes ont été entrepris depuis le début des années 90 pour introduire dans les jamborees mondiaux la préoccupation du scoutisme pour le développement communautaire. Au 17^e jamboree, en Corée en 1991, le premier «Village mondial du développement» a fait son apparition dans un jamboree. Il s'agissait d'un concept visant à présenter aux scouts du monde entier les initiatives de service communautaire et d'aide au développement réalisées par les scouts un peu partout dans le monde. Par ailleurs, des opérations de solidarité internationale permettent aux pays défavorisés d'être représentés dans les jamborees mondiaux.

Pour la plupart des scouts, la participation à un jamboree mondial est une expérience unique et mémorable. C'est une occasion fantastique de constater que le scoutisme est une vraie fraternité mondiale de jeunes, un mouvement universel qui fait pourtant une large place aux particularités et aux cultures de tous les peuples de la Terre.

Les jamborees reflètent l'évolution du scoutisme mondial. Ceux d'aujourd'hui mettent en évidence la préoccupation pour l'environnement et le développement communautaire.

Pour la plupart des scouts, la participation à un jamboree mondial est une expérience unique et mémorable.

² Liste dans le module SOC 1008 *Histoire du Mouvement scout*, page 8. Pour un aperçu historique des jamborees, on consultera le feuillet publié par le Bureau mondial du scoutisme intitulé *Les jamborees mondiaux*, décembre 1995.

Les Moots mondiaux sont des rassemblements de Routiers, de Scouts-Aînés et d'autres jeunes adultes du Mouvement scout.

Les Moots mondiaux

Les Moots mondiaux sont des rassemblements de Routiers, de Scouts-Aînés et d'autres jeunes adultes du Mouvement scout. Ces réunions permettent aux jeunes adultes du Mouvement de renforcer leur compréhension internationale en tant que citoyens du monde.

Le 1^{er} Moot mondial a eu lieu à Kandersteg en Suisse en 1931, attirant 3000 participants en provenance de 20 pays. Tout comme les jamborees mondiaux, les Moots devaient avoir lieu tous les quatre ans. Après la Deuxième Guerre mondiale, cette jeune tradition reprit à cette fréquence jusqu'en 1961 (7^e Moot, à Melbourne en Australie). La tradition fut alors interrompue durant 30 ans.

C'est en 1985 que la Conférence mondiale du scoutisme décida de réintroduire ce type de rassemblement. Le 8^e Moot eut lieu au même endroit que le 7^e, soit à Melbourne en Australie à la fin de 1990. Deux ans plus tard eut lieu le 9^e à Kandersteg en Suisse, puis le 10^e se déroula à Ransberg en Suède en 1996 et le 11^e au Mexique en 2000.

Les forums de jeunes

Les forums de jeunes permettent à des jeunes de différents pays de discuter de scoutisme et de diverses préoccupations de la jeunesse.

L'Organisation mondiale du Mouvement scout a institué un Forum mondial de jeunes à l'occasion du 13^e Jamboree mondial, qui a eu lieu au Japon en 1971. Il s'agissait de regrouper des jeunes de différents pays pour discuter de scoutisme et de diverses préoccupations de la jeunesse.

Ce forum a continué de se tenir à l'occasion des jamborees mondiaux jusqu'à celui de 1988 en Australie. Par la suite, il a été associé aux moots mondiaux, puis, à compter de 1996, à la Conférence mondiale du scoutisme. Le dernier Forum des jeunes du scoutisme mondial, le septième de l'histoire, a eu lieu à l'occasion de la 35^e Conférence mondiale du scoutisme qui s'est déroulée en Afrique du Sud en 1999; l'Association des Scouts du Canada y avait un représentant.

La région Interaméricaine du scoutisme organise également un Forum des jeunes à l'occasion de ses conférences. Le premier a eu lieu en 1995 en Colombie, le second en 1998 au Mexique.

L'organisation de tels forums s'inscrit dans la politique mondiale sur la participation de jeunes à la prise de décisions dans le scoutisme. Les recommandations des forums sont ainsi de plus en plus prises en considération par les instances du Mouvement à l'échelle internationale. En outre, la tenue des forums à l'occasion des conférences permet aux associations scoutistes nationales d'être représentées par davantage de jeunes dans les conférences mêmes.

Le Jamboree-sur-les-ondes/Jamboree sur Internet

Chaque année, lors de la troisième fin de semaine du mois d'octobre, des milliers de scouts communiquent entre eux par radio amateur et par Internet. C'est le Jamboree-sur-les-ondes/Jamboree-sur-Internet, en abrégé JSLO/JOTI. Cette manifestation est la plus importante du scoutisme par le nombre de participants.

En 1999 par exemple, le Bureau mondial du scoutisme a estimé la participation à près de 500 000 scouts dans 112 pays. Environ 12 000 radioamateurs ont prêté leur concours dans quelque 8 000 stations et on estime le nombre de visiteurs à 506 000. En tout, cela fait donc plus d'un million de personnes³.

Le premier JSLO a eu lieu 1958⁴, tandis que le premier JOTI s'est déroulé en 1997. L'Association des Scouts du Canada a participé pour la première fois au JSLO en 1966 (9^e JSLO).

Les voyages à l'étranger

Nombreux sont les scouts qui veulent voyager à l'étranger. Leurs raisons sont diverses et bien des activités peuvent être réalisées dans un autre pays:

- participer à un jamboree, à un Moot ou à un camp;
- créer ou renouveler des liens d'amitié avec des scouts étrangers;
- assister d'autres scouts, comme par exemple participer à un projet de service communautaire;
- découvrir des gens, des cultures nouvelles.

La préparation d'un projet à l'étranger doit cependant être plus minutieuse que celle d'un projet dans son pays, car les voyages à l'étranger requièrent plusieurs formalités et le contexte dans lequel se dérouleront les activités peut être fort différent de celui auquel on est habitué.

FORMALITÉS

Le ministère des Affaires extérieures du Canada publie des documents d'information sur les formalités à remplir pour se rendre à l'étranger, notamment la procédure d'obtention d'un passeport, dont le formulaire de demande est disponible dans les bureaux de poste. D'autres formalités concernent les vaccins et les visas requis. On se renseignera également sur les formalités douanières pour

³ Données tirées du Rapport mondial du JSLO/JOTI 1999.

⁴ En 1993, l'Organisation mondiale du Mouvement scout a publié l'histoire du JSLO, sous la signature de Len Jarrett, qui en a été l'instigateur et le promoteur durant plus de 30 ans. *The JOTA STORY* n'est malheureusement disponible qu'en anglais.

Le JSLO/JOTI attire annuellement plus d'un million de participants scouts et visiteurs.

La préparation d'un projet à l'étranger doit être plus minutieuse que celle d'un projet dans son pays.

La Lettre de recommandation de l'OMMS est une sorte de passeport scout reconnu par toutes les associations membres de l'Organisation mondiale du Mouvement scout.

savoir ce qu'on peut rapporter sans payer de taxes ainsi que la procédure d'enregistrement des objets de valeur. Ces renseignements peuvent être obtenus chez les agents de voyage.

**AUTORISATION DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER ET
LETTRE DE RECOMMANDATION DE L'OMMS**

On doit aussi obtenir une autorisation de séjour à l'étranger et la Lettre de recommandation de l'OMMS, sorte de passeport scout reconnu par toutes les associations membres de l'Organisation mondiale du Mouvement scout. Voici la politique officielle de l'Association des Scouts du Canada à ce sujet.

Réglementation

Tout membre ou toute unité de l'Association des Scouts du Canada désireux de faire un voyage à l'étranger en tant que scout ou unité scoute doit obtenir une autorisation de séjour à l'étranger et la Lettre de recommandation de l'Organisation mondiale du Mouvement scout. Cette lettre établit l'identité du porteur et assure son accueil; toutefois, elle ne lui donne pas droit à l'hospitalité. La Lettre de recommandation peut être présentée lors d'une rencontre avec un membre d'une autre association scoute nationale. Elle confirme que l'unité ou l'individu est bel et bien membre de l'Association des Scouts du Canada et elle est le seul document reconnu prouvant l'appartenance à l'Organisation mondiale du Mouvement scout.

La demande d'autorisation de séjour à l'étranger est un document disponible dans les districts. Le projet faisant l'objet de la demande doit être approuvé par le district et par l'Association. Le commissaire international de l'Association signe cette autorisation et délivre, en même temps, la Lettre de recommandation de l'OMMS. Dans le cas d'une unité, une seule autorisation et une seule lettre de recommandation sont délivrés.

Procédure

Deux possibilités s'offrent à vous pour la demande d'autorisation de séjour à l'étranger. Vous trouverez dans le tableau de la page suivante le résumé des démarches à effectuer. Par la suite, chacune des possibilités est expliquée.

FORMATION MODULAIRE

Détails sur le séjour		Démarche pour l'obtention de l'autorisation de séjour à l'étranger	
Durée	Distance de la frontière canadienne	Documents requis	Délai pour la réception au Centre national
2 nuits ou moins	Moins de 100 km	Formulaire de demande d'autorisation de séjour à l'étranger rempli	30 jours avant le voyage
Plus de 2 nuits	Toute destination, peu importe la distance	Formulaire de demande d'autorisation de séjour à l'étranger rempli Documentation détaillée	60 jours avant le voyage
Peu importe la durée	100 km ou plus	Formulaire de demande d'autorisation de séjour à l'étranger rempli Documentation détaillée	60 jours avant le voyage

1. *Séjour de deux nuits ou moins, à proximité de la frontière canadienne (moins de 100 km)*

Les unités ou membres individuels qui projettent un séjour de deux nuits ou moins, à moins de 100 km de la frontière canadienne, n'ont qu'à remplir le formulaire *Demande d'autorisation de séjour à l'étranger et demande de Lettre de recommandation de l'OMMS*. Le commissaire de district doit vérifier que l'unité ou le membre satisfait aux exigences du district et de la fédération et il approuve la demande en apposant sa signature dans la case réservée au district. Cette demande doit être reçue au Centre national *au moins 30 jours avant le voyage*. Le commissaire international peut refuser de signer l'autorisation et la Lettre de recommandation si ce délai n'est pas respecté.

Les unités de toutes les branches peuvent effectuer un séjour à l'étranger de deux nuits ou moins dans la mesure où le district a donné son accord.

2. *Séjour de plus de deux nuits OU destination située à 100 km ou plus de la frontière canadienne*

Les unités ou membres individuels qui projettent un séjour de plus de deux nuits à l'extérieur du Canada ou un séjour à une destination située à 100 km ou plus de la frontière canadienne doivent remplir le formulaire *Demande d'autorisation de séjour à l'étranger et demande de Lettre de recommandation de l'OMMS* accompagné d'une documentation détaillée sur le projet (programme, itinéraire, liste des participants, budget, transport, contacts, etc.). Le commissaire de district doit vérifier que l'unité ou le membre satisfait aux exigences du district et de la fédération et approuve la demande en apposant sa signature dans la case réservée au district. Cette demande

doit être reçue au Centre national *au moins 60 jours avant le voyage*. Le commissaire international peut refuser de signer l'autorisation et la Lettre de recommandation si ce délai n'est pas respecté.

Dans les deux cas, l'Association retournera au requérant ou à la requérante l'autorisation de séjour à l'étranger signée par le commissaire international ainsi que la Lettre de recommandation. Une copie de ces documents sera également envoyée au district et à la fédération.

L'encadrement lors d'un séjour à l'extérieur du Canada

L'encadrement d'une unité doit tenir compte des normes suivantes :

Branche	Encadrement requis
Castors et Hirondelles	Un responsable de 25 ans ou plus Un adulte de 18 ans ou plus par 5 jeunes Un minimum de 2 adultes
Louveteaux et Exploratrices	Un responsable de 25 ans ou plus Un adulte de 18 ans ou plus par 6 jeunes Un minimum de 2 adultes
Éclaireurs et Intrépides	Un responsable de 25 ans ou plus Un adulte de 18 ans ou plus par 6 jeunes Un minimum de 2 adultes
Pionniers	Un responsable de 25 ans ou plus Un adulte de 21 ans ou plus par 8 jeunes Un minimum de 2 adultes
Scouts-Aînés	Un accompagnateur de 25 ans ou plus

Formulaire

Vous pouvez vous procurer la demande de séjour à l'étranger et demande de lettre de recommandation de l'OMMS pour membres individuels ou unités scoutistes au secrétariat de votre district.

ASSURANCES

Assurance responsabilité civile : l'assurance responsabilité civile de l'Association couvre ses membres partout dans le monde.

Assurance accident : l'assurance accident de l'Association ne s'applique qu'au Canada. Il est donc recommandé de prendre une assurance voyage en cas de maladie, d'accident ou d'hospitalisation à l'étranger.

FORMATION MODULAIRE

RENSEIGNEMENTS SUR LE PAYS D'ACCUEIL

Parmi les renseignements à obtenir sur le pays où l'on projette de se rendre, mentionnons:

- les facilités de transport: réseau routier, réseau ferroviaire, service d'autobus, transports urbains dans les grandes cités, tarifs...
- les facilités d'hébergement: terrains de camping, auberges de jeunesse, hôtels à prix modique, possibilités d'accueil dans des familles, conditions d'hygiène...
- la ou les langues en usage: l'anglais est ordinairement un atout quel que soit le pays, mais il peut arriver que, en dehors des centres touristiques, ni l'anglais ni le français ne soient compris; il est recommandé de posséder quelques rudiments de la langue locale ou d'avoir un lexique avec lequel on peut se débrouiller ou se dépanner;
- le taux de change: que vaut la monnaie du pays en dollars canadiens ?
- les habitudes alimentaires: c'est souvent une surprise en voyage, qui peut être agréable ou désagréable; non seulement doit-on s'habituer à de nouveaux aliments, mais il faut s'attendre aussi à ce que les heures des repas ne soient pas les mêmes que chez soi; autre renseignement à obtenir: est-il prudent de boire l'eau du robinet là où l'on ira ?
- le climat: il est important de connaître les variations climatiques pour savoir quoi emporter comme vêtements; il peut être utile aussi de se renseigner sur les vents et les précipitations.
- les coutumes du pays: ce qui est normal au Canada peut être mal perçu à l'étranger; certaines tenues vestimentaires acceptables ici peuvent être jugées irrespectueuses ou même immorales dans certains pays; photographier les habitants d'un pays sans obtenir leur permission peut aussi être considéré comme un manque de civilité; politesse et courtoisie sont toujours de mise si on ne veut pas heurter ou blesser ceux qui nous accueillent.

Pour l'esprit qui doit prévaloir durant un voyage à l'étranger, voir plus loin: *L'esprit des relations internationales scout*. Par ailleurs, on consultera avec profit la section ASC-international du site Internet de l'ASC (www.asc.ca).

L'anglais est ordinairement un atout quel que soit le pays,

Ce qui est normal au Canada peut être mal perçu à l'étranger.

Correspondre avec des scouts étrangers est un excellent moyen de se sensibiliser aux problèmes du monde et au grand besoin de compréhension internationale.

Le jumelage international d'unités est simplement l'association de deux unités de pays différents, préférablement d'un même groupe d'âge.

La correspondance internationale

Correspondre régulièrement avec des scouts étrangers est un excellent moyen, non seulement de connaître le scoutisme tel qu'il se pratique dans d'autres pays, mais aussi de se sensibiliser aux problèmes du monde et au grand besoin de compréhension internationale.

On peut profiter des rassemblements internationaux, de rencontres avec des scouts étrangers tant dans leur pays que lors de leur passage chez nous, ou encore du Jamboree-sur-les-ondes/Jamboree-sur-Internet, pour nouer des liens durables, entretenus par une correspondance fidèle. Le développement du réseau Internet a multiplié les possibilités: le recours au courrier électronique est maintenant chose courante dans le scoutisme.

Il n'existe pas, sur le plan mondial, de banque centrale de données qui permettrait de trouver un ou des correspondants.

Le jumelage d'unités

Le jumelage international d'unités scoutées est un autre moyen qui poursuit les mêmes objectifs. Ce moyen est d'autant plus valable qu'il revêt une dimension collective. Mais qu'est-ce que le jumelage international d'unités ? C'est simplement l'association de deux unités de pays différents, préférablement d'un même groupe d'âge. Les buts d'une telle association peuvent être multiples: il peut s'agir simplement d'une correspondance internationale, comme il peut s'agir de voyages-échanges ou d'un projet conjoint de service communautaire.

Le plus souvent, un jumelage donnera lieu à une correspondance (par courrier traditionnel ou par courrier électronique), à des échanges divers et, éventuellement, à des projets de visite. Que peut-on échanger «à distance»?

- des insignes, badges ou écussons,
- des photos,
- des manuels et des revues,
- des cassettes de chansons,
- des articles d'artisanat local,
- des informations sur le scoutisme,
- des cassettes vidéo relatant des activités,
- des jeux, etc.

Le jumelage peut déboucher sur des projets concrets fort emballants comme un voyage à l'étranger ou l'accueil d'une unité étrangère.

La philatélie scout

Le 27 avril 1925, la Hongrie émettait un timbre sur lequel on voyait en premier plan un scout qui jouait de la trompette et, à l'arrière-plan, un campement: c'était le premier timbre scout. Depuis ce temps, le scoutisme a été honoré de semblable façon dans la plupart des pays où se trouve une association membre de l'Organisation mondiale du Mouvement scout, et chaque événement majeur, en particulier les jamborees mondiaux, a été souligné par l'émission de nouveaux timbres.

Ainsi, le Gouvernement du Canada a émis un timbre qui soulignait le 8^e jamboree mondial à Niagara-sur-le-lac en 1955 et la Société canadienne des Postes a fait de même pour le 15^e jamboree mondial en Alberta en 1983. C'est d'ailleurs un scout de l'Association des Scouts du Canada, plus exactement du Nouveau-Brunswick, qui remporta le concours de dessins destiné à produire le timbre.

La philatélie scout est très riche et constitue un excellent moyen de compréhension internationale pour les jeunes. Voici quelques conseils à transmettre aux jeunes qui désirent collectionner des timbres scouts:

- collectionnez en équipe, ça coûte moins cher;
- procurez-vous d'abord des timbres scouts chez les marchands de timbres; les marchands sérieux ont des catalogues et des classeurs qu'ils peuvent mettre à votre disposition;
- contactez une association de philatélie pour obtenir des adresses et des conseils; on pourra par exemple vous fournir les coordonnées d'associations de collectionneurs, comme la «Scouts on Stamps Society International», basée aux États-Unis;
- dans la recherche de correspondants, privilégiez ceux qui collectionnent aussi les timbres scouts.

Les échanges d'insignes

Les échanges d'insignes comptent parmi les activités les plus populaires des rassemblements scouts. Ils devraient normalement servir de prétexte pour amorcer un dialogue et, éventuellement, nouer de belles amitiés. Bon nombre de scouts aiment bien collectionner les insignes scouts, surtout ceux qui proviennent de l'étranger.

On peut distinguer deux types de collectionneurs:

- les collectionneurs d'occasion,
- les collectionneurs systématiques.

La philatélie scout est très riche et constitue un excellent moyen de compréhension internationale pour les jeunes.

Les échanges d'insignes comptent parmi les activités les plus populaires des rassemblements scouts.

Il faut insister sur le Code d'éthique qui s'applique aux échanges dans les jamborees et autres rassemblements.

Les premiers collectionnent les insignes qu'ils peuvent obtenir à l'occasion de rassemblements ou de rencontres; souvent, ils les fixent à leur «couverture de feu de camp», suivant une tradition toujours populaire. Les seconds sont de véritables collectionneurs, pour lesquels chaque insigne doit être répertorié et a une valeur précise; dans les grands rassemblements, ils sont à la recherche d'insignes précis et offrent en échange toutes sortes d'insignes dont ils connaissent exactement la valeur.

Cela dit, il convient de rappeler que la collection n'est pas le but premier de l'échange d'insignes scouts. C'est d'ailleurs pourquoi il faut insister sur le Code d'éthique qui s'applique aux échanges dans les jamborees et autres rassemblements:

1. Je profite des échanges pour mieux connaître les autres et me faire de nouveaux amis.
2. En principe, j'échange un objet contre un autre objet (principe du 1 pour 1).
3. Je refuse les échanges qui ont pour conséquence de dépouiller quelqu'un de pièces d'uniforme qu'il doit porter.
4. Si je ne peux rien échanger de tangible, je peux toujours proposer d'échanger adresses et numéros de téléphone.
5. Une transaction n'est pas complétée tant que les deux parties ne sont pas satisfaites.
6. J'aborde les autres avec le sourire et je les remercie après les échanges.
7. Il n'y a jamais d'argent dans une transaction scoute: on troque, mais on ne vend pas et on n'achète pas.

L'aide au développement

La solidarité scoute universelle passe en partie par l'aide au développement dans les pays défavorisés. Le scoutisme est ainsi un réseau d'entraide financière important sur le plan international, particulièrement pour les petits projets de développement, le plus souvent avec la collaboration d'organisations non gouvernementales (ONG).

L'Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS) encourage la participation financière des scouts à ce type de projets, mais elle incite les promoteurs de ces projets et les associations scoutistes à ne pas perdre de vue les objectifs éducatifs du scoutisme. L'OMMS a institué en ce sens le Fonds scout universel, communément appelé Fonds U, auquel sont invitées à souscrire les associations scoutistes les plus favorisées.

FORMATION MODULAIRE

Dans sa perspective scout, le Fonds U est bien davantage qu'un programme de collecte de fonds. Les projets de développement financés par ce Fonds sont bien précisés et minutieusement budgétés; tout groupe donateur est informé des circonstances dans lesquelles le projet a été conçu et quels objectifs de développement il vise.

Il est à noter qu'au cours de son histoire, l'Association des Scouts du Canada a élaboré ses propres programmes d'aide au développement. Par exemple, au début des années 80, elle a institué le programme ASPED (Aide au scoutisme des pays en développement), qui a notamment permis la réalisation de petits projets de développement au Sénégal, au Rwanda, en Côte d'Ivoire, en Haïti et au Burkina Faso. Des programmes similaires, non régis par l'Association, par exemple le Sou du cœur (Fédération québécoise du scoutisme), ont permis à plusieurs unités scout de l'Association de faire preuve de générosité à l'endroit de pays en développement.

Les collectes de fonds destinées au Tiers-Monde sont certes un bon moyen de sensibilisation et d'éducation au développement, mais elles ne sont pas le seul. Il est important qu'elles s'inscrivent dans une perspective d'éducation scout et soient effectuées conformément à la pédagogie du projet (le VCPRÉF). Les conditions suivantes peuvent contribuer à augmenter leur impact positif auprès des jeunes:

- la demande d'aide est transmise par une personne connue et aimée des jeunes;
- le projet à financer est concret, ses objectifs et ses coûts sont connus, sa valeur de développement est indéniable;
- il y aura possibilité de suivre le déroulement du projet;
- des scouts sont associés sur place à l'exécution du projet;
- la cause à soutenir est bien comprise des jeunes et du public qui sera sollicité;
- la collecte de fonds ne surcharge pas le programme d'activités et ne nuit pas à d'autres collectes de fonds pour des fins différentes.

Le service communautaire à l'étranger⁵

Un service communautaire dans un pays étranger constitue un projet extrêmement stimulant. C'est une expérience de vie incomparable qui peut susciter non seulement de profondes réflexions mais orienter ou réorienter des carrières. Ce n'est cependant pas une entreprise

⁵ Ce texte est extrait du manuel *Servir*, guide pédagogique de la branche Scouts-Aînés, 1997.

Il est important que les collectes de fonds s'inscrivent dans une perspective d'éducation scout et soient effectuées conformément à la pédagogie du projet.

Le partenariat est essentiel pour la réalisation d'un service communautaire à l'étranger.

à aborder à la légère. Le partenariat est essentiel. Le ou les partenaires appartiennent généralement à l'une des trois catégories suivantes:

- association scoutie étrangère dont le programme inclut des expériences scouties en pays en développement,
- organisation internationale à vocation humanitaire (Croix-Rouge, Oxfam, Club Deux-tiers, ATD quart-monde, Unicef, etc.),
- organisme communautaire local (communauté religieuse, cellule locale d'une organisation non gouvernementale (ONG).

L'unité scoutie d'ici peut difficilement élaborer un projet sans avoir au préalable effectué quelques contacts. Elle peut communiquer avec un bureau local d'une organisation gouvernementale ou une communauté religieuse missionnaire, elle doit être à l'affût des projets publicisés dans les médias scouts.

Il faut vraiment développer les compétences requises pour participer à un service communautaire à l'étranger.

Un projet international demande une préparation minutieuse, qui comprend notamment l'information sur la région où l'on doit se rendre et sur la population qui y habite (langue, religion, culture, coutumes, situation politique...). De plus, il faut vraiment développer les compétences requises. «Juste aller donner un coup de main, comme ça» risque de décevoir non seulement les jeunes de l'unité mais aussi la communauté locale, qui compte sur une aide spécialisée ou un savoir-faire qu'elle-même ne possède pas.

Enfin, tout projet international doit être conduit dans l'esprit de la charte scoutie internationale de Marrakech, dont il sera question un peu plus loin.

4. La vie internationale scoutie — adultes

Les adultes participent aux activités internationales des jeunes, mais le plus souvent à titre d'accompagnateurs de jeunes ou de bénévoles au service des jeunes.

Les adultes participent aussi à la vie internationale du scoutisme de plusieurs façons. D'abord, la plupart des activités mentionnées précédemment leur sont accessibles, mais il faut souligner que c'est le plus souvent à titre d'accompagnateurs de jeunes ou de bénévoles au service des jeunes qu'ils y participeront. Certes, rien n'empêche un adulte du Mouvement scout de collectionner des timbres scouts ou d'échanger des insignes lors d'un jamboree, mais ces pratiques ne doivent jamais faire perdre de vue la responsabilité primordiale de l'adulte envers les jeunes. Le scoutisme est un mouvement éducatif pour les jeunes, rappelons-le avec insistance.

FORMATION MODULAIRE

Dans les exemples que nous venons de donner (collection de timbres et échange d'insignes), il est souhaitable que l'adulte agisse aussi comme conseiller des jeunes qui s'adonnent à ces pratiques, visant surtout à en faire ressortir les valeurs proprement scout.

Participation à l'animation de la structure internationale

En raison de leurs fonctions, un certain nombre d'adultes du Mouvement, qui occupent le plus souvent des postes au niveau national, sont appelés à participer à l'animation de la structure internationale du scoutisme. Mentionnons le commissaire international, qui joue un rôle clé sur ce plan (voir la section suivante), mais d'autres titulaires de poste ou des représentants y participent aussi. C'est ainsi que l'Association des Scouts du Canada est représentée régulièrement:

- à la Conférence mondiale du scoutisme,
- à la Conférence interaméricaine du scoutisme,
- aux assemblées de la Conférence internationale catholique du scoutisme.

Pour plus de détails sur ces organismes et sur la représentation de l'ASC, voir le module SOC 1007 *Structure et organisation du Mouvement scout*.

À l'occasion, des représentants de l'Association participent également à des réunions internationales sur le scoutisme, tel le Symposium de Marrakech, qui a eu lieu en 1994 (voir plus loin).

Enfin, signalons les relations soutenues entre l'Association et le Bureau mondial du scoutisme, basé à Genève, ainsi qu'avec le Bureau interaméricain du scoutisme, basé au Chili. Ces relations se traduisent surtout par une correspondance régulière.

Relations bilatérales entre associations nationales

La vie scout internationale est par ailleurs composée de tout un tissu de relations entre les associations nationales. C'est ainsi que l'Association des Scouts du Canada entretient des contacts réguliers avec plusieurs associations scout. En raison du caractère francophone de l'ASC, ces relations sont effectuées surtout avec des associations scout de langue française, comme les Scouts de France, les Scouts catholiques de Belgique, les Éclaireuses et Éclaireurs de France et les Scouts d'Haïti. Elle consistent notamment en des échanges d'informations, mais elles peuvent aussi prendre la forme d'un partenariat pour divers projets.

C'est Baden-Powell lui-même qui a instauré le poste de commissaire international dans le scoutisme.

5. Le commissaire international⁶

C'est Baden-Powell lui-même qui a institué le poste de commissaire international dans le scoutisme. Dès 1911, les Scouts du Royaume-Uni avaient leur commissaire international. En 1957, la Conférence mondiale du scoutisme non seulement reconnut la valeur de cette tradition, mais décida qu'il était essentiel que chaque organisation membre désigne un commissaire international. C'est en 1972 que fut créé ce poste à l'Association des Scouts du Canada.

Le commissaire international fait partie d'une équipe internationale. Il a pour tâche d'encourager, parmi les membres du Mouvement, des activités visant à une plus grande compréhension internationale. Le commissaire international est le principal responsable, au niveau national, de l'établissement de relations avec d'autres associations scoutistes et du maintien de contacts fréquents avec les comités régionaux et mondiaux et le Bureau mondial.

Les tâches du commissaire international recouvrent de nombreux domaines d'activités. Cependant, son travail varie d'un pays à l'autre, selon la taille de l'organisation, les ressources, la structure et les besoins des jeunes.

6. La Charte de Marrakech ou l'esprit des relations internationales scoutistes

Comme il a été mentionné, tout projet international doit être conduit dans l'esprit de la Charte de Marrakech. De quoi s'agit-il au juste? On parle ici de projets internationaux, mais ce ne sont pas uniquement des services à l'étranger. Ce peut être tout aussi bien des voyages de découverte ou la participation à des rassemblements ou à des camps. Or, qu'est-ce qui va distinguer un voyage «scout» d'un voyage purement touristique? Qu'est-ce qui fait qu'un service communautaire dans un autre pays a quelque chose de spécifiquement scout par rapport à tout autre service?

En novembre 1994, des représentants de 118 associations scoutistes ont participé à Marrakech au Maroc à un symposium international dont le thème était *Jeunesse sans frontières, partenariat et solidarité*. Ce symposium s'est notamment penché sur les expériences de coopération scout internationale réalisées au cours des quatre années précédentes, soit depuis l'adoption d'une charte de coopération scout à Kigali au Rwanda en 1990.

À Marrakech, on a reconnu la pertinence de la Charte de Kigali, mais les participants souhaitaient aller encore plus loin dans l'énoncé des

⁶ La plupart des informations de cette section proviennent d'une feuille d'informations publiée par le Bureau mondial du scoutisme en 1985.

FORMATION MODULAIRE

principes qui devraient guider toute relation scout internationale. Voici, en résumé, les orientations de Marrakech:

Jeunes sans frontières. Même si les frontières physiques sont de moins en moins nombreuses, même si la planète rapetisse à vue d'œil, les frontières psychologiques se multiplient, se manifestant notamment par le racisme, l'intolérance et l'indifférence. Dans ce contexte, le scoutisme, toujours axé sur sa mission fondamentale de paix entre les peuples, doit d'abord favoriser les échanges entre jeunes de divers pays et de diverses cultures.

Partenariat. Beaucoup d'organisations visent des objectifs similaires d'aide au développement. Les associations scoutistes doivent développer des relations avec les organisations non-scoutistes et s'y associer pour conduire ou soutenir des projets. Entre elles, les associations scoutistes doivent se considérer comme des partenaires distincts et égaux.

Solidarité. Le fruit du partenariat entre associations scoutistes doit renforcer la structure de chacun des partenaires, afin que chacun puisse agir, dans son milieu, avec plus d'efficacité. Il est à noter que le scoutisme des pays du Sud ou des pays en développement peut apporter autant à notre scoutisme que celui-ci peut lui apporter.

Financement. Il faut que les projets d'aide prévoient des moyens de les maintenir ou de les poursuivre après le retrait de l'association qui a contribué à son financement.

La Charte de Marrakech, dont on trouvera le texte intégral dans les pages suivantes, a été officiellement entérinée par la 34^e Conférence mondiale du scoutisme qui a eu lieu à Oslo en Norvège en juillet 1996.

Le scoutisme doit favoriser les échanges entre jeunes de divers pays et de diverses cultures.

Le scoutisme des pays du Sud ou des pays en développement peut apporter autant à notre scoutisme que celui-ci peut lui apporter.

Texte intégral de la Charte de Marrakech

1. Principes

- Dans un monde perçu de plus en plus comme «un village planétaire», mais vivant paradoxalement une fragmentation croissante des communautés;
- dans un monde malade de la faim, de la pauvreté, de l'analphabétisme, de l'exploitation, victime d'inégalités sociales, du chômage, de la montée de l'intolérance et du racisme, menacé par l'individualisme et la recherche du profit à tout prix, aspirant à plus de démocratie et de respect des droits de l'homme, au moment où la santé, l'environnement et la paix sont menacés dans de nombreuses régions;
- dans un monde où le totalitarisme et les barrières entre les peuples s'effondrent, où les moyens de communication moderne offrent des possibilités inouïes pour créer des contacts et nouer des liens entre les hommes;

Nous avons, plus que jamais, besoin d'hommes et de femmes capables d'agir en partenaires pour un monde «sans frontières», au nom de la justice, de la solidarité et de la paix.

Nous croyons que le scoutisme, fidèle à ses principes fondamentaux et fort d'une méthode éducative éprouvée, peut contribuer de manière significative à la formation des citoyens dont le monde a besoin.

Dans le scoutisme, l'éducation au partenariat commence dans la «patrouille», chaque fois qu'un jeune apprend à découvrir les autres, à respecter leurs différences et à agir avec eux.

Cette découverte s'élargit progressivement aux dimensions du monde: communauté locale, communauté nationale, communauté internationale.

Au travers d'actions concrètes et significatives adaptées à leurs possibilités, les jeunes se préparent à devenir des citoyens responsables.

Le partenariat entre associations scoutistes, qu'elles soient du Nord, du Sud,

de l'Est ou de l'Ouest, et entre associations scoutistes et organisation gouvernementales et non-gouvernementales locales, nationales ou internationales, renforce cette action éducative à condition que:

- ce partenariat réponde aux aspirations et besoins des jeunes tout en les impliquant dans les diverses étapes de l'action;
- ce partenariat soit fondé sur les principes fondamentaux du scoutisme;
- ce partenariat soit mis au service:
 - de l'enrichissement des programmes éducatifs des associations scoutistes concernées;
 - du renforcement de leurs ressources humaines et financières;
 - du développement de leurs infrastructures;
- ce partenariat soit construit sur des principes d'égalité, d'autonomie, de réciprocité et de fraternité:
 - reconnaître l'autre comme partenaire à part entière ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs;
 - reconnaître l'autre comme le principal acteur de son propre développement;
 - respecter la culture, les valeurs et les convictions de l'autre;
 - respecter l'association partenaire dans ses choix pédagogiques et ses structures;
 - s'attacher à renforcer l'autonomie de l'autre tout en reconnaissant l'existence d'une interdépendance;
 - reconnaître l'apport de l'autre et s'attacher à rendre possible un échange réel;
 - éviter de nuire au partenaire et s'efforcer de renforcer la crédibilité de celui-ci;

— placer la relation humaine au cœur du partenariat, dans un esprit d'ouverture et de tolérance;

- ce partenariat soit mené dans la cogestion et dans la transparence:
 - exprimer librement ses besoins dans un climat de confiance réciproque;
 - se concerter avant toute décision;
 - prendre en commun les décisions à toutes les étapes du projet: identification des besoins, choix des objectifs, réalisation, évaluation et suivi.

2. Le partenariat et le programme éducatif

- Le partenariat contribue à l'enrichissement du programme éducatif, particulièrement dans le domaine de l'éducation au développement et à la paix.
- Dans sa mise en œuvre, il importe:
 - d'identifier, au sein de chaque communauté, les besoins et les aspirations des jeunes;
 - d'impliquer les jeunes dans toutes les étapes de l'action de partenariat;
 - de considérer la patrouille comme la cellule de base.
- Le partenariat est un moyen actif pour découvrir, comprendre et respecter l'autre dans sa culture, dans sa vie quotidienne et dans sa pratique scoutiste.
- L'éducation au développement et à la paix contribue au respect des Droits de l'Homme, de la femme et de l'Enfant.
- L'éducation au développement et à l'engagement communautaire doit être intégrée dans le programme éducatif, en particulier dans le cadre du système de progression. Les instances chargées

Charte de Marrakech (suite)

des méthodes éducatives et celles chargées de l'engagement communautaire doivent travailler en étroite collaboration.

- Les jeunes doivent être associés à l'évaluation régulière du partenariat et à sa mise à jour, en tenant compte des objectifs spécifiques de chacun des partenaires.
- Le partenariat contribue à l'engagement de tous les jeunes et à leur insertion sociale, culturelle et économique dans les communautés locale, nationale et internationale.

3. Le partenariat et les échanges de jeunes

Les échanges de jeunes, moyen privilégié d'éducation au développement et à la paix, doivent, pour être pleinement éducatifs:

- viser un partage des savoir (connaissances) et des savoir-faire (compétences);
- être préparés conjointement dans un esprit de respect mutuel, en associant les jeunes à toutes les étapes du projet en tant qu'acteurs principaux du partenariat;
- mettre l'accent sur la formation des jeunes à acquérir et transmettre les données de base de leur propre culture et de celle de leurs partenaires;
- être planifiés, menés et évalués conjointement pour permettre un équilibre dans la contribution des partenaires;
- être fondés sur le principe de la réciprocité;
- permettre aux jeunes de partager leur expérience, à leur retour dans leur communauté.

4. Le partenariat et les ressources adultes

Le partenariat permet de renforcer les ressources adultes des associations scouts partenaires, en particulier par

l'échange de responsables, la formation de stagiaires et l'envoi de volontaires.

Les associations veilleront à promouvoir des échanges de responsables répondant aux mêmes principes que ceux définis pour les échanges de jeunes.

Pour la formation des stagiaires, une concertation préalable est nécessaire entre les associations concernées et, le cas échéant, avec les instances appropriées de l'OMMS. Elle porte sur:

- la formation des stagiaires,
- leur préparation,
- les objectifs et le contenu de la formation,
- l'évaluation,
- l'engagement du stagiaire à son retour.

L'envoi de volontaires répondra aux critères suivants:

- Le volontaire est mis à la disposition de l'association partenaire, sous la responsabilité de celle-ci. Un contrat précis définit la mission du volontaire et les relations entre celui-ci, l'association qui l'envoie et l'association qui l'accueille.
- Le profil du volontaire doit s'appuyer sur les éléments suivants:
 - être membre du Mouvement ou du moins en accepter ses principes fondamentaux;
 - avoir une capacité de formateur;
 - posséder des compétences et une expérience professionnelles répondant aux exigences du poste;
 - posséder des qualités humaines et une bonne capacité d'adaptation.
- La durée du contrat doit être suffisante pour permettre l'adaptation, la planification, la réalisation et la préparation au retour, c'est-à-dire la mise en place des conditions assurant la continuité du projet, en particulier par la formation des cadres locaux qui prendront la relève.

- L'association d'envoi veille à la préparation du volontaire.
- L'association d'accueil veille à faciliter l'intégration et le travail du volontaire.
- Les deux partenaires assurent une évaluation conjointe du travail en cours de contrat et au terme de celui-ci.

Pour garantir une éducation au développement et à la paix à travers des actions de partenariat, il appartient aux associations d'inclure cette dimension dans le contenu de la formation des responsables adultes et cela à tous les niveaux et pour toutes les tranches d'âge.

5. Le partenariat et les ressources matérielles et financières

- La dimension financière ne doit pas être l'unique moteur de la relation de partenariat. Celle-ci est avant tout fondée sur le besoin mutuel de se connaître et de poursuivre ensemble un même objectif.
- La coopération financière requiert:
 - d'établir conjointement le but de l'action ou des projets à financer;
 - de s'accorder sur les critères et les règles présidant à l'octroi de fonds ou de services;
 - d'assurer la transparence de la gestion;
 - de s'informer mutuellement sur les procédures administratives et financières;
 - de procéder à une évaluation conjointe.
- Cette coopération s'appuie sur une solidarité effective des associations qui sont encouragées à consacrer aux projets de développement un pourcentage significatif de leur budget.

Charte de Marrakech (suite et fin)

- Cette coopération doit également s'exercer entre associations de pays voisins afin d'assurer une meilleure répartition et une utilisation optimale des ressources disponibles.
 - Le soutien des programmes éducatifs et le renforcement des infrastructures des associations sont indispensables au développement du scoutisme. Il faut convaincre les bailleurs de fonds publics et privés d'en assurer le financement.
 - Le partenariat doit favoriser l'accès des associations à des financements variés afin de garantir leur autonomie tout en multipliant leurs possibilités d'action. Il doit également privilégier le financement de projets permettant de générer des fonds propres.
 - Il convient d'encourager l'ensemble des associations:
 - à contribuer au Fonds U (Fonds scout universel - Fonds de solidarité OMMS);
 - à assister les associations des pays victimes de conflits ou de catastrophes naturelles.
 - De même, le financement de l'éducation au développement est essentiel pour le partenariat.
 - D'un point de vue financier, il est essentiel que le partenariat repose sur une confiance mutuelle et l'assurance d'un avantage réciproque et égal pour les deux partenaires à la fin de l'échange.
- 6. Le partenariat multilatéral**
- Il convient d'encourager les associations scoutées à établir des relations de partenariat multilatéral entre elles ou avec des organisations gouvernementales ou non-gouvernementales, en particulier au sein d'une même zone géographique.
 - Ce type de partenariat permet d'enrichir les échanges et de développer des relations plus équilibrées entre partenaires.
- 7. Le partenariat avec d'autres organisations**
- Le partenariat des associations scoutées avec d'autres organisations locales, nationales ou internationales, gouvernementales ou non-gouvernementales, permet de renforcer l'impact éducatif de leurs actions.
- Il est essentiel que ces organisations reconnaissent la contribution effective du scoutisme au développement de la société à travers son action éducative et qu'elles coopèrent toujours plus étroitement avec notre Mouvement sur le plan local, national et international dans le respect de son indépendance et de son identité.
- Ce partenariat peut prendre des formes très diverses: soutien financier, mise à disposition de moyens matériels, soutien technique par des experts, élaboration de matériel éducatif, etc.
- Il doit, par ailleurs, faciliter la participation des associations scoutées aux consultations collectives, au niveau national et international (régional et mondial), dans lesquelles se discutent les politiques et programmes de jeunesse.
- 8. Le partenariat, les associations scoutées et l'OMMS**
- Les associations scoutées sont invitées à élaborer et à mettre en place leurs actions de partenariat en concertation avec les instances appropriées de l'OMMS.
- Les instances de l'OMMS doivent soutenir les associations dans le développement et la mise en œuvre de ces actions, notamment:
- en signant des accords, au niveau international, avec d'autres organisations de nature à renforcer la reconnaissance des actions des scouts dans les domaines concernant ces organisations,
 - en proposant des moyens pédagogiques de nature à faciliter la mise en œuvre de ces actions dans les meilleures conditions,
- en soutenant l'échange d'information concernant les expériences de partenariat par tous les moyens appropriés (publications, réseaux, etc.).
- 9. Le partenariat et les actions d'urgence**
- Le partenariat est plus que jamais nécessaire dans les situations de crise, conflits et catastrophes naturelles.
 - Le scoutisme, par son action éducative, prépare les jeunes à jouer un rôle dans la prévention des catastrophes naturelles et des conflits. Il contribue à la réalisation d'actions d'urgence en mobilisant le potentiel des associations et en faisant appel à la solidarité. Après la crise, il participe aux actions de reconstruction et de réhabilitation des ressources humaines et matérielles.
 - Le développement préalable de réseaux de partenariat est primordial pour permettre une intervention rapide et efficace en cas de crise.
 - Le scoutisme doit rester fidèle à ses principes fondamentaux et à sa méthode en centrant ses actions sur la prise en charge des enfants et des jeunes victimes de ces situations de crise.
- 10. Accords de partenariat**
- Les actions de partenariat doivent faire l'objet d'un «accord de partenariat» sous la forme d'une convention entre deux ou plusieurs associations ou organisations, dans l'esprit de cette Charte.
- L'accord de partenariat est un engagement moral entre les partenaires au nom de convictions et d'idéaux communs. Il définit clairement les objectifs, les moyens d'action et les modalités de mise en œuvre du projet. Il précise également les responsabilités et les limites de l'action de chacun des partenaires.
- Marrakech, novembre 1994

7. La sensibilisation à la dimension internationale

La dimension internationale du scoutisme est ordinairement bien loin des préoccupations des équipes d'adultes éducateurs dans le scoutisme. On ne sait pas toujours ce qui peut être réalisé et on a peut-être l'impression que les projets à «saveur internationale» sont ou bien superflus ou bien un fardeau qui s'ajoute à ce qu'on doit déjà faire.

Pourtant, la plupart des jeunes et des adultes sont souvent très fiers d'appartenir au «plus grand mouvement de jeunesse au monde». Bien sûr, il y a les jamborees et les moots mondiaux, qui reviennent tous les quatre ans, quelques unités réalisent des projets de voyage à l'étranger, d'autres accueillent des unités étrangères en visite, on cherche des correspondants, on participe au jamboree annuel sur-les-ondes. Mais il y a moyen d'aller plus loin que des événements ponctuels, qui ne touchent au fond qu'une infime partie des jeunes. C'est une question d'esprit d'ouverture permanent, d'éveil à l'universalité du scoutisme, qui va droit dans le sens des valeurs de compréhension et de fraternité que le scoutisme préconise.

Il est possible d'intégrer dans les programmes des unités des dizaines d'activités pédagogiques favorisant cet esprit d'ouverture et cet éveil; il suffit d'un peu de créativité. Il faut aussi voir cela, comme tout le reste d'ailleurs, comme une progression, comme un processus graduel en relation avec l'âge et les capacités des jeunes.

Quelle que soit l'activité parmi celles qui sont suggérées dans les tableaux des pages 25 et 26, il y a de fortes chances qu'elle marque positivement les jeunes à des degrés divers. Elle est presque toujours un moyen d'intéresser les jeunes davantage au scoutisme, de les sensibiliser au monde qui les entoure, de les inviter à l'action et de les engager dans la construction d'un monde meilleur.

La sensibilisation à la dimension internationale est une question d'esprit d'ouverture permanent, d'éveil à l'universalité du scoutisme, qui va droit dans le sens des valeurs de compréhension et de fraternité que le scoutisme préconise.

Moyens de sensibilisation à la dimension internationale du scoutisme - 1

Éléments du Programme des jeunes	Activités
Activités de plein air	Thèmes de camps internationaux: la Foire des Nations, la Conférence de la Paix, l'Assemblée intergalactique, etc.
	Cuisine internationale en plein air (plats de divers pays)
Brevets de compétences	Brevet mondial de protection de la nature
Collections	Timbres scouts, insignes et badges de pays étrangers
Développement spirituel	Visite de lieux de culte non catholiques
	Prières interconfessionnelles
Jumelage	Correspondance avec des scouts étrangers
	Voyages à l'étranger, accueil d'unités étrangères
Expression	Déguisements: costumes de divers pays
	Chansons et musique internationales, danses folkloriques
	Contes et légendes d'autres pays
Jeux	Jeux Inuit (coopératifs)
	Sports compétitifs d'autres pays: bowling, cricket, croquet, hockey sur gazon, pelote basque, pétanque, rugby, etc.
	Jeux traditionnels d'autres pays
	Grands jeux à thèmes internationaux: Casques bleus, Médecins sans frontières, dépollution de la Planète, etc.
	Jeux olympiques: activités sportives amicales en tous genres

Moyens de sensibilisation à la dimension internationale du scoutisme - 2

Éléments du Programme des jeunes	Activités
Ouverture à la communauté	Repas communautaires (groupe scout, paroisse, école, etc.)
	Recrutement auprès des communautés culturelles et des handicapés
	Marches ou manifestations contre le racisme, la pauvreté, l'injustice, etc.
Rassemblements	Camporees
	Jamborees (régionaux, fédération, nationaux, mondiaux)
	Jamboree-sur-les-ondes/Jamboree-sur-Internet
	Moots mondiaux
Services communautaires	Chantiers services régionaux, fédération, nationaux et internationaux
	Aide aux personnes âgées et handicapées
	Collecte de jouets pour enfants défavorisés
	Collectes de fonds pour diverses causes
Visites	Expositions internationales
	Ambassades ou consulats, quartiers de communautés culturelles, maisons d'accueil d'immigrants ou de réfugiés

PÉDAGOGIE

Rencontrer des scouts qui ont déjà participé à des rassemblements internationaux et discuter avec eux.

Examiner un projet de collecte de fonds pour une œuvre de bienfaisance internationale ou pour un projet de développement international à la lumière des conditions présentées à la page 14.

Rencontrer le commissaire international ou un représentant de l'ASC qui a déjà participé à une Conférence mondiale du scoutisme.

Lire le livre de Lazlo Nagy, *250 millions de scouts*, sur l'histoire du scoutisme international.

Visiter une station du Jamboree-sur-les-ondes/Jamboree-sur-Internet.

Visionner un film ou une vidéo sur un jambore mondial.

SOURCES ET RESSOURCES

BOY SCOUTS INTERNATIONAL BUREAU (THE), *Jamboree Story*, 1957.

JARRETT, Len, *The JOTA Story, 36 Years of Scouting's Worldwide Jamboree-on-the-Air, 1958-1993*, Bureau mondial du scoutisme, 1993.

NAGY, Laszlo, *250 millions de scouts*, Éd. Pierre-Marcel Favre, Lausanne, 1984.

ORGANISATION MONDIALE DU MOUVEMENT SCOUT, *Directives et Conditions pour l'organisation d'un Jamboree scout mondial*, Bureau mondial du scoutisme, 2000.

ORGANISATION MONDIALE DU MOUVEMENT SCOUT, *Manuel du scoutisme mondial*. Plus précisément, à l'intérieur de ce manuel, les feuilles d'informations suivantes: *Le Commissaire international* (1985), *Activités internationales, idées pour des programmes scouts* (1986), *Jumelage* (1988), *Comment tirer le meilleur profit d'un voyage à l'étranger* (1985), *Jamboree-sur-les-ondes* (1984), *Les jamborees mondiaux* (1995), *Moots mondiaux* (1992).

Charte de Marrakech, in *Rapport de la 34^e Conférence mondiale du scoutisme*, 1996.

Évaluation formative du module SCOUTISME INTERNATIONAL

L'adulte en apprentissage doit connaître:

- au moins trois avantages de l'appartenance à l'Organisation mondiale du Mouvement scout;
- au moins cinq possibilités de participation à la vie internationale du scoutisme pour les jeunes;
- deux caractéristiques des jamborees mondiaux d'aujourd'hui, qui les distinguent de ceux du passé;
- la politique de l'Association des Scouts du Canada sur les séjours de ses membres à l'étranger;
- trois règles du code d'éthique s'appliquant aux échanges d'insignes dans les rassemblement scouts;
- les conditions les plus favorables à la réussite d'une collecte de fonds, en tant que projet scout, à destination d'un projet de développement international;
- le rôle du commissaire international dans une association scoute nationale;
- les grands principes de la Charte de Marrakech.

L'adulte en apprentissage doit être capable:

- de promouvoir la participation à trois types d'activités internationales dans un groupe d'âge de son choix;
- de proposer au moins deux types d'activités de sensibilisation à la dimension internationale du scoutisme dans un groupe d'âge de son choix.